

La Carte Repas Sodexo, une réalité fin 2010

Atos Worldline et Sodexo, partenaires pour la dématérialisation du chèque repas

Bruxelles, 26 février 2010 - Ce vendredi, le conseil des ministres a approuvé un Arrêté Royal jetant les bases de la dématérialisation du chèque repas. La nouvelle loi sera d'application à partir du 1^{er} mai. Cet A.R. prévoit entre autre une procédure d'agrément des émetteurs de chèques repas (durée 4 mois). Tenant compte de ces délais, Sodexo devrait obtenir son agrément au cours du dernier trimestre 2010 et proposer aux entreprises et à leurs employés la Carte Repas Sodexo sous le sapin de Noël.

Sodexo a choisi comme partenaire technologique Atos Worldline, l'expertise d'Atos Origin dans les services transactionnels de haute technologie. Depuis juillet 2009, Sodexo et Atos Worldline travaillent à la préparation de la solution technique. La plupart des développements sont terminés permettant ainsi d'être en phase avec le planning de lancement.

Le choix d'Atos Worldline garantit la sécurité et la simplicité du système. La solution choisie par Sodexo répond à de nombreux critères :

Coût réduit pour les magasins. Le terminal nécessaire pour accepter la Carte Repas est déjà présent dans la plupart des magasins de la petite et grande distribution. En utilisant les terminaux de paiement d'Atos Worldline et d'autres fournisseurs de terminaux agréés par l'EPCI (entre autre pour Bancontact/Mister Cash), Sodexo permet aux commerçants équipés de ces terminaux de ne pas investir dans du nouveau matériel. Et pour ceux qui ne sont pas équipés de ces terminaux, Sodexo proposera une alternative à coût réduit. Tout est mis en œuvre pour que la Carte Repas soit utilisable aux mêmes endroits que le Lunch Pass[®] papier.

Système ultra-sécurisé dont l'objectif est de modifier le moins possible les habitudes des employés. Pour le bénéficiaire du Lunch Pass[®], la solution développée par Sodexo présente l'avantage d'une formule qui a déjà fait ses preuves. Le Belge utilise fréquemment les terminaux de paiement pour effectuer ses achats. Outre une grande facilité d'utilisation, ce système offre également toutes les mesures de sécurité dont bénéficient les cartes bancaires.

Fiabilité. Sodexo s'appuie sur un partenaire de référence: Atos Worldline. Atos Worldline est spécialisé dans les services de transactions de haute technologie notamment les paiements par carte. Le groupe gère quotidiennement des millions de transactions électroniques. En choisissant Atos Worldline, Sodexo a privilégié l'expérience d'un partenaire, la fiabilité d'un réseau et une couverture nationale. Atos Worldline traite la majorité des paiements électroniques en Europe et notamment en Belgique. Sodexo compte aussi sur Atos Worldline pour rendre sa solution déployable au niveau international et pour faire évoluer la solution en fonction de toutes les évolutions technologiques futures.

Simplicité d'utilisation pour les entreprises et les magasins. Le nouveau système diminuera la charge administrative tant pour les employeurs que pour le secteur de la distribution. C'est une exigence du Ministre pour l'Entreprise et la Simplification, Vincent Van Quickenborne. Cette solution permet de simplifier le paiement aux caisses, le traitement par les affiliés, la gestion et la distribution au sein des entreprises.

Le respect des règles légales. La Carte Repas ne modifie pas les conditions d'octroi des Lunch Pass® décrites dans les différents Arrêtés Royaux.

Rappel : le chèque repas, chiffres et avantages

Le chèque repas est la manière la plus simple et la plus efficace pour une entreprise d'offrir un avantage concret à ses collaborateurs. Près de 1,3 millions d'employés reçoivent des chèques repas en Belgique, soit 29% de la population active. Plus de 250 millions de chèques repas papier sont distribués chaque année dans notre pays.

Les conditions d'octroi :

- La valeur maximale octroyée est de 7EUR/jour presté.
- La contribution patronale est de maximum 5,91€ dont 1€ est déductible pour l'employeur
- La part du travailleur est d'un 1,09€ par jour minimum
- L'avantage extralégal doit être mentionné dans la CCT ou dans le contrat de travail individuel si aucune CCT n'est d'application
- Seul un chèque repas par jour de travail peut être payé, et ce, indépendamment du nombre réel d'heures prestées selon les différents régimes de travail de l'entreprise
- La mise à disposition des chèques repas doit se faire mensuellement
- Les chèques repas peuvent uniquement être utilisés pour payer un repas ou acheter des produits alimentaires
- Les chèques repas sont valables pendant trois mois
- Sous certaines conditions, il est possible d'utiliser les chèques repas en combinaison avec un restaurant d'entreprise

A propos d'Atos Origin

Atos Origin, l'un des principaux acteurs internationaux dans les services informatiques, fournit des services transactionnels de haute technologie, des solutions de conseil, d'intégration de systèmes et d'infogérance qui permettent d'améliorer la performance de ses clients dans le monde entier. Atos Origin réalise un chiffre d'affaires annuel de 5,5 milliards d'euros avec un effectif de 50 000 personnes. Atos Origin est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et compte parmi ses clients de grands comptes internationaux dans tous les secteurs d'activité. Le Groupe est coté sur le marché Eurolist de Paris et exerce ses activités sous les noms d'Atos Origin, Atos Worldline et Atos Consulting. Des informations complémentaires sont disponibles sur: www.atosorigin.com

A propos d'Atos Worldline

Atos Worldline est le centre d'expertise d'Atos Origin dans les services transactionnels de haute technologie. Leader dans les transactions électroniques, Atos Worldline est spécialisé dans les paiements électroniques (émission, acquisition, terminaux, solutions de paiement et traitement de cartes), les eCS (services en ligne pour les clients, les citoyens et les communautés), ainsi que les services pour les marchés financiers. Reconnu pour son implication dans les travaux de recherche et d'innovation, Atos Worldline permet à ses clients de bénéficier de solutions innovantes récompensées par le marché dans des domaines tels que le paiement sur mobile, l'IPTV, le CRM en ligne, ou encore les solutions de dématérialisation. Atos Worldline réalise un chiffre d'affaires de 814 millions d'euros et emploie plus de 4 800 personnes en Europe. Pour plus d'information, www.atosworldline.com

A propos de Sodexo

Créé par Pierre Bellon à Marseille en 1966 et leader des services de Restauration et de Facilities Management sur la plupart de ses marchés, Sodexo emploie plus de 355 000 personnes dans 80 pays. Sodexo a réalisé pour l'exercice 2007-2008, clos le 31 août 2008, un chiffre d'affaires de 13,6 milliards d'euros. Coté sur Euronext Paris, le Groupe représente aujourd'hui une capitalisation boursière de plus de 7,9 milliards d'euros.

Filiale de Sodexo, **Sodexo Motivation Solutions** offre aux entreprises publiques et privées une gamme complète et innovante de services, destinée à dynamiser et à fidéliser leurs salariés ainsi qu'à optimiser la gestion de leurs politiques salariales. Au niveau mondial, l'activité Chèques et Cartes de Services est présente dans 27 pays, sur 4 continents. Fort de 4.709 collaborateurs, Sodexo Chèques et Cartes de Services International compte 370.000 clients (hors particuliers), 25,6 millions de bénéficiaires et 1 million de partenaires affiliés. L'activité a réalisé pour l'exercice 2007-2008 un chiffre d'affaires de 596 millions d'euros et 10,4 milliards d'euros de volume d'émission.

Sodexo Belgique emploie près de 4.000 personnes et compte deux activités: l'activité Restauration et Facilities Management, et l'activité Motivation Solutions.

L'activité Restauration et Facilities Management offre une gamme complète de services: Food Services, incluant le catering et la distribution automatique. A cela s'ajoutent les services de Facilities Management, tels que l'entretien technique des bâtiments et des installations, la distribution de courrier, la réception, l'entretien du jardin, etc.

L'activité Motivation Solutions emploie 240 personnes.

www.sodexo.be

Contacts presse :

Sodexo

Jos Trippaers, Sodexo Chèques & Cartes de Services, jos.trippaers@sodexo.com

Cathy Schoels, 0477/680 280, cathy.schoels@gmail.com

Atos Worldline Belgique

Jean-Michel Dasnoy, Porte-parole

Tél. : 02 727 68 22 - E-mail : jeanmichel.dasnoy@atosorigin.com